

FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

Objectifs

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement

Connaître les moyens d'action

Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Être nouvellement élu au CSE
et/ou à la CSSCT

Moyens pédagogiques

QCM et mise en situation

Durée

5 jours soit 35 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant
30 jours après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € net / groupe
(+ frais pour la province en
présentiel)

Inter : 390 € net / jour / personne

Inter Visio : 390 € net / jour /
personne

Financement

Financement par l'employeur

Programme :

Jour 1 :

Présentation

Attributions du CSE en matière de SSCT
Moyens du CSE en matière de SSCT

Jour 2 :

L'inaptitude

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Les responsabilités

Jour 3 :

La prévention

Les différents risques (TMS, bruit, risques routiers)

Focus RPS (risques psychosociaux)

Jour 4 :

L'enquête après accident (arbre des causes)

Les obligations documentaires

DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)

PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des

Risques Professionnels et d'Amélioration des

Conditions de Travail)

Jour 5 :

Les inspections du CSE

Les pénibilités

La sous-traitance/co-traitance

Le débriefing